



Projet de procès-verbal
142^e assemblée générale annuelle de la SRC

18 novembre 2023

Tenue en personne à Waterloo, en Ontario, et virtuellement

1. Ouverture de la séance (A.-G. Gagnon)

A.-G. Gagnon souhaite la bienvenue aux membres présents à Waterloo et en ligne à l'assemblée, soulignant que les documents utilisés lors de l'assemblée, les états financiers et le procès-verbal de la précédente assemblée sont disponibles en continu. Il porte à l'attention des membres les activités réalisées au cours de l'année, décrites dans le Rapport annuel de la SRC, et présente les initiatives qui sont planifiées pour soutenir les priorités de la SRC, à savoir l'excellence inclusive, l'expertise indépendante et l'engagement international.

2. Approbation de l'ordre du jour (A.-G. Gagnon)

MOTION (Jeremy McNeil / John Smol)

Que l'ordre du jour de l'AGM de 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2023 (A.-G. Gagnon)

MOTION (Vijaya Raghavan / Patrick Leroux)

Que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2023 soit adopté tel qu'il est affiché en ligne.

ADOPTÉE

4. Élection du conseil d'administration (A.-G. Gagnon)

A.-G. Gagnon remercie les membres sortants du conseil d'administration – Vijaya Raghavan et Christina Tessier – et passe en revue le processus qui a mené au choix des personnes qui siégeront au conseil d'administration au cours de l'année à venir.

MOTION (Sheila Embleton / Vijaya Raghavan)

Que les personnes suivantes siègent au conseil d'administration du 18 novembre 2023 au 9 novembre 2024 et que M. Alain G. Gagnon agisse à titre de président du conseil d'administration :



Alain-G. Gagnon, Barb Neis, Ed McCauley, Frank Deer, Gary Libben, Michel L. Tremblay, Phillip Crawley, Ralph Nilson, Sheila Embleton et Jennifer Brennan.

ADOPTÉE

5. Désignation des vérificateurs (A.-G. Gagnon)

MOTION (Vijaya Raghavan / Frank Deer)

Que les vérifications pour l'année à venir soient réalisées par le cabinet Deloitte.

ADOPTÉE

6. Minute de silence pour les membres décédés (G. Libben)

G. Libben lit à haute voix les noms des membres de la SRC dont le décès a été porté à la connaissance de l'organisation. Une minute de silence est observée.

7. Autres affaires (A.-G. Gagnon)

Aucun autre sujet n'est porté à l'attention de l'assemblée.

8. Levée de la séance (A.-G. Gagnon)

MOTION (Barbara Neis / Tomas Paus)

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE